

Telegramme le 15/06/16

Collège. 35 licenciés à l'Association sportive



Les élèves à l'issue de l'assemblée générale, avec leurs professeurs d'EPS, Jacques Cadran et Erwan Le Lay, et Marie Faccenda, la principale.

Mardi se tenait, au collège Aux Quatre-Vents, l'assemblée générale de l'Association sportive, en présence des élèves adhérents et de Marie Faccenda, principale et présidente de droit. Jacques Cadran et Erwan Le Lay, professeurs d'éducation physique et sportive, ont dressé le bilan de l'année écoulée.

De bons résultats

Jacques Cadran a exposé le bilan moral. Cette année, l'association comptait 35 licenciés, qui ont rencontré en compétition les autres

collégiens du district de Morlaix. Ophélie Basset a obtenu la première place au cross de Guerlesquin. Elle a ensuite décroché une belle qualification au championnat d'académie. Titouan Bergeroux a obtenu, à Guerlesquin également, la deuxième place. Il a réitéré au triathlon du lac du Drennec, où l'équipe des minimes filles a accédé à la première marche du podium.

Favoriser les temps sportifs

Erwan Le Lay a ensuite dressé le bilan financier de l'association, qui

est à son équilibre grâce à l'abondement du collège. Marie Faccenda a précisé : « C'est aussi une politique de l'établissement de favoriser les temps et les échanges sportifs ». Erwan Le Lay a ajouté : « La cotisation est volontairement basse, pour permettre à un maximum d'élèves d'adhérer ». La somme excédentaire du budget sera investie dans des équipements sportifs, spécifiques à l'association. La réunion s'est terminée par les questions diverses, où les élèves ont donné leur avis : « C'était super l'AS, cette année ! ».